

Jouplast®



Pensez aux subventions,
rapprochez-vous de votre collectivité.



- AMÉNAGER UN PARKING PERMÉABLE MIXTE - AVEC URBANIT®

PLAQUES STABILISATRICES POUR PAVÉS & VÉGÉTAUX EN MILIEU URBAIN
RÉSISTANCE À LA COMPRESSION JUSQU'À 1000 T/m²

Pallier à l'augmentation des températures, gérer l'évacuation des eaux de pluie, préserver les sols sont de véritables enjeux.

Jouplast® répond à ces objectifs en proposant une offre complète de dalles carrossables pour revêtement minéral ou végétal afin d'aménager les sols urbains.

La gamme URBANIT® permet la réalisation de parkings perméables. Elle se compose de différentes plaques (pour pavés, pour végétaux, pré-végétalisées et pour gravier) pouvant s'imbriquer les unes aux autres, laissant ainsi la possibilité de créer des espaces aux configurations multiples.

Les plaques URBANIT® sont faciles à mettre en oeuvre et permettent un calepinage créatif en mixant les revêtements.

Elles permettent également l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite selon les préconisations de l'arrêté du 20 avril 2017 et nos conditions de pose.

1. Photos - URBANIT® pour pavés et pour végétaux



2. Descriptif produit



Plaques en polyoléfine 100% recyclée, avec système d'accroche sur les côtés assurant un bon maintien des plaques entre elles, empêchant la désolidarisation lors de la mise en œuvre, afin d'apporter une stabilité et une portance optimale.

- Permet l'infiltration de 100% des eaux de pluie.
- **Conforme aux indications des dimensions parking selon la norme française NF P 91-100 (Parcs de stationnement accessibles au public - Règles d'aptitude à la fonction - Conception et dimensionnement).**
- **Conforme à la résistance au poinçonnement requise de 80 N/cm² pour l'accès pompiers.**
- Matière 100% recyclée, impact environnemental réduit.
- Conception spécifique permettant d'absorber les effets de la dilation.
- Garantie 10 ans (Dans le respect de nos CGV et conseils de pose).
- **Bilan carbone : 8,55 kg équivalent CO₂ au m². Notre bilan carbone issu de l'ACV totale est l'un des plus bas du marché.**

Caractéristiques techniques URBANIT® « végétaux » :

Couleur : vert.

Dimensions utiles d'une plaque : 476 x 319 mm soit 0.1518 m² (soit 6.5876 plaques pour 1 m²)

Hauteur : 57 mm.

Diamètre intérieur cellule : 60 mm.

Résistance à la compression jusqu'à 1000 T/m² (remplie).

Résistance à la compression à vide : 90 T/m².

Poids d'une plaque URBANIT® « végétaux » au m² : 6.12 kg/m².

Conditionnement : 138 plaques soit 20.9484 m² par palette (camion complet = 1089.3168 m²).

Si nécessaire, bouchons de marquage compatibles uniquement avec URBANIT® « végétaux » :

Diamètre : 60 mm.

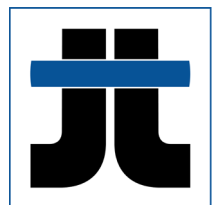
Matière : polyéthylène.

Couleur : blanc ou noir.

Conditionnement : 30 pièces par carton.

Avant d'emboîter les bouchons de marquage dans les alvéoles, remplir les plaques de terre à hauteur du bouchon.





Jouplast®

- AMÉNAGER UN PARKING PERMÉABLE MIXTE - AVEC URBANIT®

PLAQUES STABILISATRICES POUR PAVÉS & VÉGÉTAUX EN MILIEU URBAIN
RÉSISTANCE À LA COMPRESSION JUSQU'À 1000 T/m²

Caractéristiques techniques URBANIT® « 6 pavés » (disponible pour pose droite et pour pose décalée) :

Couleur : noir.
Dimensions utiles d'une plaque 6 pavés : 476 x 319 mm soit 0.1518 m² (soit 6.5876 plaques pour 1 m²).
Hauteur : 57 mm.
Largeur des joints entre pavés : 7.5 mm.
Poids d'une plaque au m² : 3.4 kg/m².
Conditionnement : 138 plaques soit 20.9484 m² par palette (camion complet = 1089.3168 m²).
Type de pavé préconisé : 15 x 15 cm - Hauteur : 6 cm. Quantité de pavés à prévoir pour 1 m² : 40 pavés.

Caractéristiques techniques URBANIT® « 3 pavés » :

Couleur : noir.
Dimensions utiles d'une plaque 3 pavés : 476 mm x 160 mm soit 0.0762 m² (soit 13.1233 plaques pour 1 m²).
Longueur utile : 0.476 m (soit 2.11 plaques pour 1 m).
Hauteur : 57 mm.
Largeur des joints entre pavés : 7.5 mm.
Poids d'une plaque au m² : 3.8 kg/m².
Conditionnement : 266 plaques soit 20.2692 m² par palette.
Type de pavé préconisé : 15 x 15 cm - Hauteur : 6 cm. Quantité de pavés à prévoir pour 1 m² : 40 pavés, pour 1 m : 6.30 pavés.

- **Résistance à la compression : résistance équivalente à la classe d'appellation T5 des pavés béton.**
- **Les pavés utilisés doivent avoir une épaisseur minimale de 6 cm pour répondre aux règles de l'art et à la norme NF P 98-335 (Chaussées urbaines - Mise en oeuvre des pavés et dalles en béton, des pavés en terre cuite et des pavés et dalles en pierre naturelle).**
- Pavés : se rapprocher du commercial de secteur pour connaître les marques de pavés compatibles.

3. Mise en oeuvre

Décaisser suivant l'usage et la nature du sol.

Il est primordial d'avoir un fond de forme avec la portance requise :

- Cheminement piéton : 30 MPA
- Accès véhicules < à 3.5T : 50 MPA
- Accès poids lourds et pompiers : 80 MPA

Il est également important de contrôler sa perméabilité. Vérifier si le sol est sujet à des remontées d'eau. Nous préconisons de réaliser une étude géotechnique auprès d'un bureau d'études pour définir ces caractéristiques.

Déposer un géotextile microperforé sur l'ensemble de la surface.

Mettre en oeuvre une couche de fondation drainante, 30 à 50 cm de concassés (40/80).

Dans certaines situations, pour favoriser le drainage, il est possible de passer des drains dans la couche drainante.

Compacter à l'aide d'une plaque vibrante afin d'obtenir la portance décrite dans le CCTP.

Ensuite, réaliser une couche de forme composée à 30% de terre végétale amendée et à 70% de concassés, silex ou pouzzolane 20/40 ou 40/70 (exemple: TP17 de Terreau Flore Bleu ou équivalent). Il est recommandé de suivre les règles professionnelles « Travaux des sols, supports de paysage N°: P.C.1-RO » pour sa mise en place.

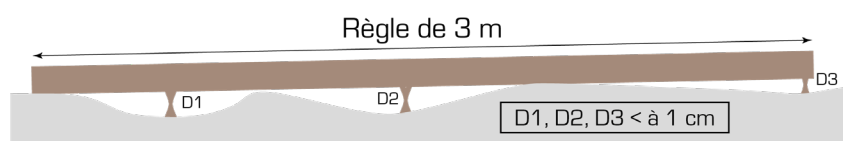
Cette couche apportera de la cohésion et répartira les efforts sur le fond de forme. Elle doit être non sensible à l'eau.

Compacter à l'aide d'une plaque vibrante afin d'obtenir la portance décrite dans le CCTP sur une épaisseur de 35 cm au minimum.

Mettre en oeuvre un lit de pose sur 5 à 7 cm d'épaisseur avec un mélange sable/terre/cailloux ou un substrat intensif (exemple: LP3 de Terreau Flore Bleu ou équivalent).

Cette couche permet d'avoir une surface propre et de récupérer les décalages de niveau.

Nous conseillons de ne pas avoir de défaut de planéité supérieur à 1 cm sur 3 m, voir schéma ci-dessous :



Poser et assembler les plaques URBANIT® à l'aide du système d'accroche*.

Remplir les plaques URBANIT® « pavés » avec des pavés 15 x 15 cm - hauteur 6 cm. Nous préconisons de compacter les pavés après pose avec une plaque vibrante équipée d'un patin de protection, attention à réaliser le compactage avec des mouvements réguliers pour ne pas créer de décalage de niveau.

- AMÉNAGER UN PARKING PERMÉABLE MIXTE - AVEC URBANIT®

PLAQUES STABILISATRICES POUR PAVÉS & VÉGÉTAUX EN MILIEU URBAIN
RÉSISTANCE À LA COMPRESSION JUSQU'À 1000 T/m²

Il est possible d'ajouter du gravier de granulométrie comprise entre 2 (mini.) et 5 (maxi.) par dessus les joints.

Remplir les alvéoles des plaques URBANIT® « végétaux » avec de la terre végétale ou du terreau adapté aux plantes qui seront semées :

soit du sedum (plante robuste).

soit du gazon, la structure devra reposer avant utilisation (idéalement attendre la 2^{ème} tonte).

ENTRETIEN :

- Soufflage des feuilles.
- Arrosage à la mise en oeuvre.
- Tonte.

PRECAUTIONS D'USAGE :

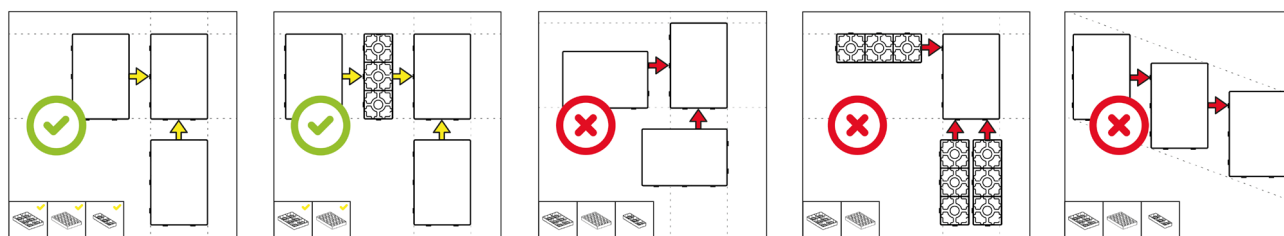
Le parking végétalisé doit être libéré de véhicules quelques heures par jour et le week end pour permettre aux végétaux de se développer.

* Il est important de conserver l'axe de pose lors de l'assemblage des plaques. Pour les grandes surfaces, il peut être plus pratique de poser les plaques par zone de 50 m².

Si des bordures de finition sont prévues sur le parking, il est recommandé de les poser en fin de chantier.



Assemblages :



4. Applications

Parkings à végétaliser avec bandes de roulements ou cheminements piétons en pavés.

Voies d'accès pompiers.

5. Utilisation des bouchons de marquage

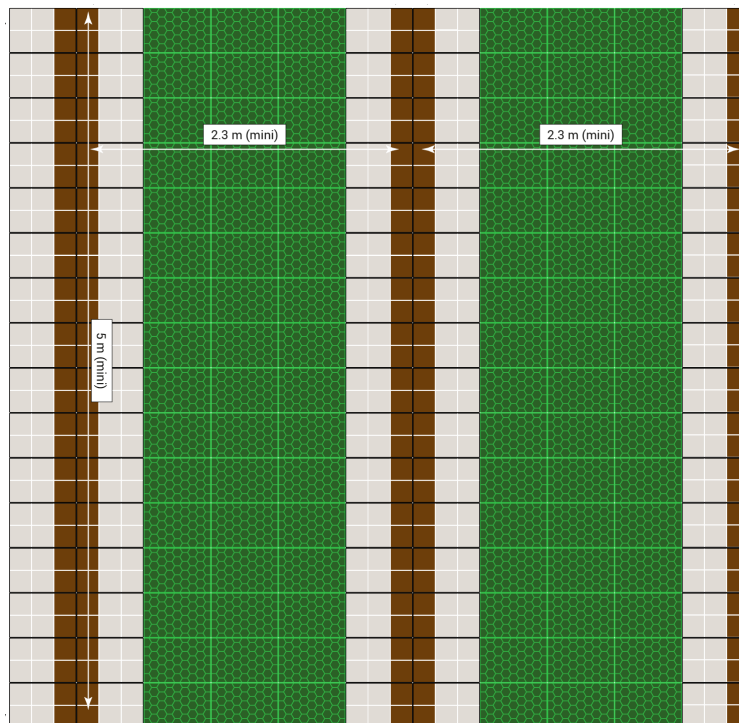
Les bouchons de marquage peuvent être placés soit dans le sens de la largeur soit dans le sens de la longueur de la plaque. Compter 2,2 bouchons par mètre linéaire (quantité à adapter en fonction de l'environnement et du chantier).

- AMÉNAGER UN PARKING PERMÉABLE MIXTE - AVEC URBANIT®

PLAQUES STABILISATRICES POUR PAVÉS & VÉGÉTAUX EN MILIEU URBAIN
RÉSISTANCE À LA COMPRESSION JUSQU'À 1000 T/m²

6. Exemples de calepinage

Stationnement en bataille mixte avec les plaques URBANIT® « pavés » et « végétaux »

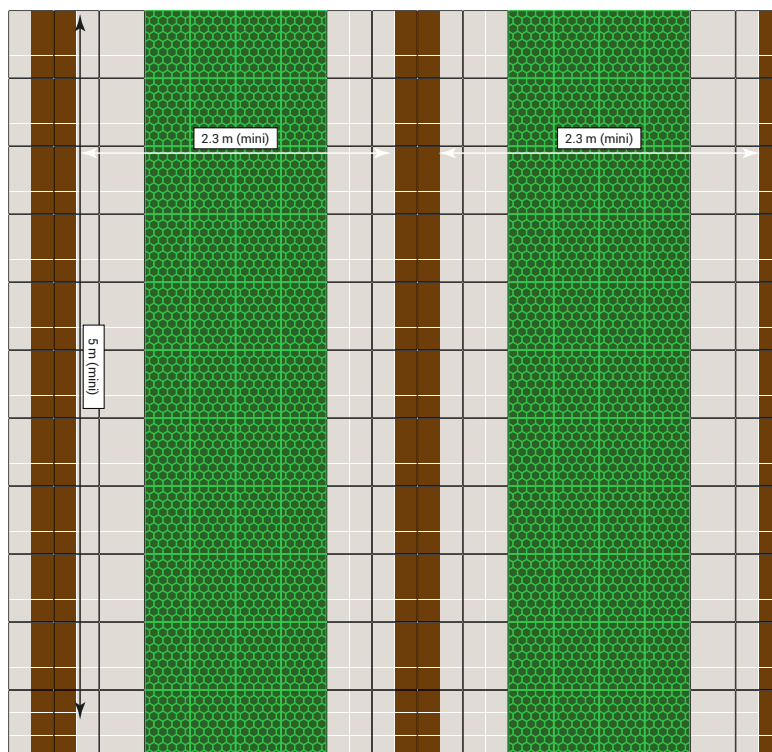


Selon la norme NF P91-100, les dimensions minimum d'une place de parking sont 2.3 x 5 m.

Dans cette configuration, il faut :

- 80 plaques entières : 48 URBANIT® « végétaux » + 32 URBANIT® « pavés » (soit 192 pavés).
- soit 2.38 x 5.10 m la place.

Pose dans la longueur de la plaque



Selon la norme NF P91-100, les dimensions minimum d'une place de parking sont 2.3 x 5 m.

Dans cette configuration, il faut :

- 88 plaques entières : 44 URBANIT® « végétaux » + 44 URBANIT® « pavés » (soit 264 pavés).
- soit 2.55 x 5.23 m la place.

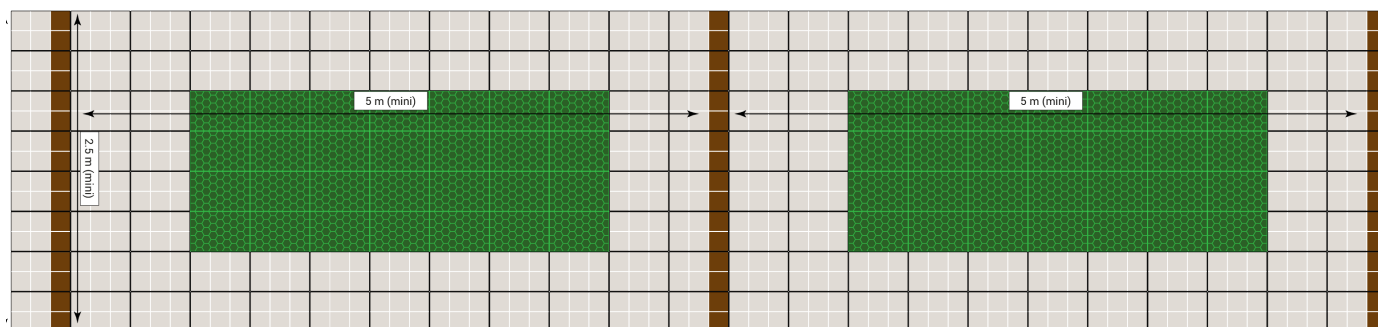
Pose dans la largeur de la plaque

- AMÉNAGER UN PARKING PERMÉABLE MIXTE - AVEC URBANIT®

PLAQUES STABILISATRICES POUR PAVÉS & VÉGÉTAUX EN MILIEU URBAIN
RÉSISTANCE À LA COMPRESSION JUSQU'À 1000 T/m²

5. Exemples de calepinage

Stationnement longitudinal mixte avec les plaques URBANIT® « pavés » et « végétaux »

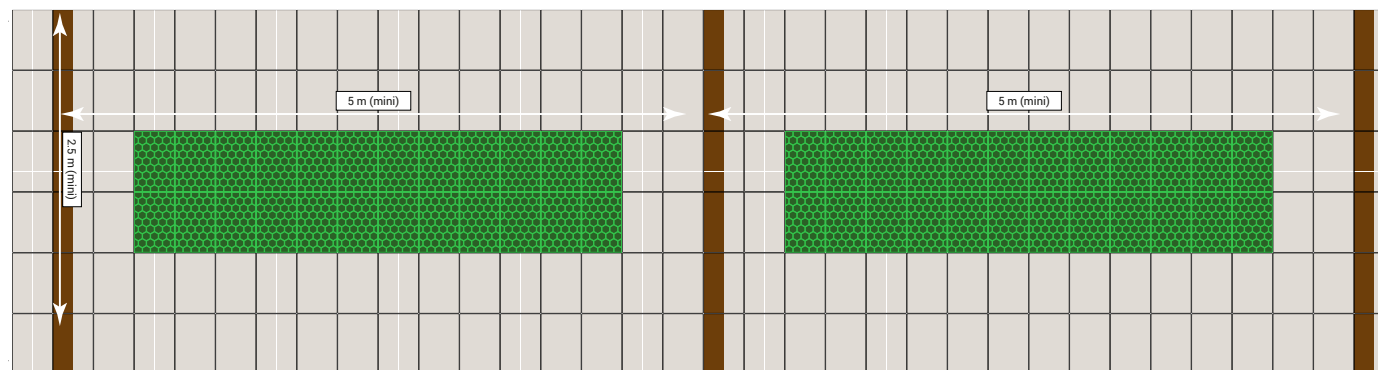


Selon la norme NF P91-100, les dimensions minimum d'une place de parking sont 2.5 x 5 m.

Dans cette configuration, il faut :

- 88 plaques entières : 28 URBANIT® « végétaux » + 60 URBANIT® « pavés » (soit 360 pavés).
soit 2.55 x 5.23 m la place.

Pose dans la longueur de la plaque



Selon la norme NF P91-100, les dimensions minimum d'une place de parking sont 2.5 x 5 m.

Dans cette configuration, il faut :

- 96 plaques entières : 24 URBANIT® « végétaux » + 72 URBANIT® « pavés » (soit 432 pavés).
soit 2.85 x 5.10 m la place.

Pose dans la largeur de la plaque